

L'an deux mille vingt-trois, le **lundi 20 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard LENEVEU, Maire.

DATE DE CONVOCATION
13/03/2023

DATE D'AFFICHAGE
13/03/2023

Étaient présents

M. Gérard LENEVEU, M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR.

Absents excusés

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Absents non excusés

Mme Edith LE ROUX
M. Nicolas DURAND

Secrétaire de séance : M. Frédéric LACOUR

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
19
VOTANTS
25

Délibération n° 23.03.20/25

Objet / Motion sur la réforme des retraites

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la motion suivante :

"Le Gouvernement a utilisé l'article 49.3 de la Constitution pour passer en force son projet de saccage du droit à la retraite.

Son utilisation est illégitime. Conçu à l'origine pour adopter des lois de finances, il impose aujourd'hui à notre peuple un véritable coup de force social.

Nos dirigeants ont choisi l'arrogance et le mépris, ils sont sourds aux refus du peuple, ils ignorent les grèves et les sondages d'opinion qui démontrent un rejet massif de cette réforme anti-démocratique.

Le mouvement social est historique, les manifestations pacifiques et familiales ont rassemblé des millions de personnes en France, des dizaines de milliers dans notre Département, avec un record à Caen, avec plus de 40 000 personnes.

Tous se mobilisent malgré les difficultés financières que connaissent nombre de nos concitoyens.

Cet échec du Gouvernement, c'est le fruit de l'unité de l'intersyndicale et de l'action de tous les élus hommes et femmes des forces de gauche et écologistes, engagés avec force dans cette bataille.

Notre commune, en posant une banderole sur le balcon de la Mairie, a marqué son engagement dans ce légitime combat.

Depuis dix mois, ce pouvoir mis en minorité aux élections législatives de 2022 n'a cessé de mentir aux Françaises et aux Français.

Il méprise leurs attentes et leurs protestations. Il bafoue la démocratie sociale et ignore les revendications syndicales.

Il a tout mis en œuvre pour empêcher le Parlement de mener un débat instruit et contradictoire sur l'avenir de notre système de retraite.

Il essuie à présent une défaite politique par sa totale incapacité à convaincre la France, mais également des femmes, des travailleurs les plus fragiles, des professions longues et pénibles, que l'on veut soumettre à une violence insupportable en les contraignant à travailler des années supplémentaires.

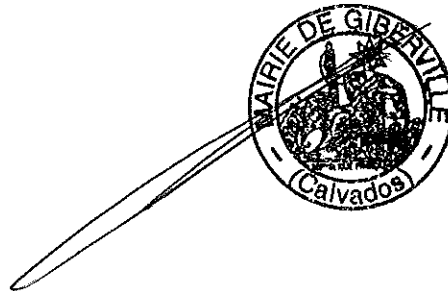
Cette réforme injuste n'a qu'un but : gonfler les fonds de pensions alors qu'il faudrait taxer les superprofits.

Le Conseil Municipal de Giberville réaffirme son plein et indéfectible soutien à l'intersyndicale et aux mobilisations actuelles et à venir, pour obtenir l'abandon du projet inique de la réforme des retraites du Gouvernement."

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Frédéric LACOUR

Le Maire,
Gérard LENEVEU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20230320-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023